

CASSE 2022 : nouvelles attaques contre les services publics et les fonctionnaires

Parmi les cibles, les Direcctes et le Pôle 3E

Le rapport Action Publique 2022 a été dévoilé par le syndicat « Solidaires finances publiques » le 22 juillet dernier. Dans la foulée, de nombreuses annonces ministérielles ont été faites et le 1^{er} ministre a sorti deux circulaires le 24 juillet dernier. Ce rapport fait 22 préconisations pour une casse ultra libérale des 3 Fonctions publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière) et des services publics. 30 milliards d'euros d'économies sont attendus pour « *une administration plus agile, plus adaptable* » mais surtout amputée de plusieurs de ses missions et de nombreux postes.

- Les 3 fonctions publiques doivent externaliser certaines missions et les déléguer à d'autres, y compris au privé.
- Les chefs seront des « managers », qui seront issus du public mais aussi du privé.
- La casse des statuts est prévue : abandon de la progression salariale par le point d'indice au profit de la rémunération dite « au mérite » et de l'utilisation systématique de la part variable de la rémunération. Egalement, le rapport mentionne la fin du recrutement par concours (il est prévu de favoriser le recours au contrat de droit privé comme voie normale d'accès à certaines fonctions du service public) ou encore la suppression des CAP (instances suivant les mutations et promotions). Ces préconisations du rapport visent à réduire les droits des agents pour mieux favoriser la main mise et l'arbitraire des managers.



CONCERNANT LES DIRECCTES, DANS UNE DES CIRCULAIRES, ON PEUT LIRE LES RECLS SUIVANTS:

- Contrôle, lutte contre les fraudes et inspection : certains « contrôles standardisés » pourront être externalisés, « l'action de l'état » sera réservée aux « contrôles plus complexes et plus sensibles ».
- Pôles 3E : seul le suivi des dossiers de restructuration sera maintenu ; les autres missions économiques seraient transférées aux conseils régionaux ou à des opérateurs : le clientisme politique a de beaux jours devant lui...
- Tourisme : les compétences seront transférées aux collectivités territoriales ;
- Le pilotage des contrats aidés pourrait être transféré à Pôle Emploi;
- Les MDPH pourraient être transférées aux ARS, voire aux DIRECCTEs : retour des COTOREP à l'envoyeur ?
- Les préfets seront chargés de mutualiser les moyens de fonctionnement des services déconcentrés : moyens juridiques et budgétaires mais aussi implantation immobilière, achats, gestion courante,

ressources humaines... Une partie des budgets de fonctionnement des Direcctes est d'ailleurs déjà à la main des préfetures.

Pour SUD TRAVAIL et Solidaires, la fonction publique et les services publics sont un élément fondamental de cohésion sociale et de redistribution des richesses. Une telle réforme ne peut que creuser les fractures sociales qui mettent à mal notre société. Une fonction publique qui œuvre aux missions de service public de façon impartiale et égale pour tous dans l'intérêt général est essentielle, ce que seul le statut général de la fonction publique garantit.

Ce gouvernement ne cache pas sa défiance voire sa haine de la fonction publique et des fonctionnaires. Il n'a que faire des missions et du service public. A peine publiée la loi « *pour un Etat au service d'une société de confiance* » qui ne fait qu'imposer des contraintes à l'administration, qui part du principe que les usagers (et surtout les patrons) sont de « bonne foi » et ont droit à l'erreur, le voilà qui passe une étape supérieure : les agents survivants seront dirigés par des managers qui feront comme ils voudront, qui fixeront vos salaires comme ils voudront, qui vous muteront (ou pas) qui vous accorderont une promotion (ou pas) comme ils voudront.

Créées par un décret du 10 novembre 2009, les DIRECCTEs ne fêteraient donc pas leurs 10 ans. Voilà donc ces « bidules », assemblage hétéroclite de 8 directions régionales différentes n'ayant aucune cohérence entre elles, voire visant des finalités contradictoires, voués à la disparition. Soyons clairs : nous ne verserons pas une larme et ne regretterons pas la fin des DIRECCTEs dont nous dénonçons à l'époque la création.



Mais le futur que nous promet le gouvernement n'augure que du sang et des larmes. Dans l'immédiat, ce sont nos collègues du Pôle 3^E qui voient leur avenir (très) proche menacé. Aux agents en charge de tourisme, on annonce qu'ils n'auront plus de travail. Les ¾ des effectifs relevant de la DGE seront supprimés. A tous ces collègues, l'administration ne promet qu'un grand flou en 2019. Où iront-ils travailler : dans la fonction publique territoriale où rien n'indique que les collectivités souhaitent les accueillir ? Dans d'autres administrations où les effectifs chutent année après année ? Et pour faire quoi ? Pour quel salaire ? A moins qu'ils ne quittent la fonction publique, de gré... ou de force.

L'inquiétude est grande et le plan social en cours prend une drôle de forme. Le premier ministre a demandé aux préfets de région de faire remonter fin octobre leur « *avis sur [les] évolutions envisagées ainsi que les conséquences qu'il en tirerait sur l'organisation de ses services* », avant d'annoncer officiellement, les organisations retenues, après consultation fictive des comités

techniques. Quelle mauvaise blague alors que les suppressions d'effectifs elles, ont déjà été annoncées, ce dans différents ministères (1600 postes supprimés au ministère des sports) !

Face à cette manière de diluer les responsabilités et de retarder artificiellement l'échéance, ne soyons pas dupes. Le gouvernement sait où il va : vers la fin du statut de la fonction publique et la mise à mort du service public. Il commence par s'en prendre d'abord à des services de petite taille mais continuera par la suite son offensive de grande ampleur. A nous d'empêcher ce travail de fossoyeur.

NOUS RECLAMONS LE MAINTIEN DES MISSIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIE AU SEIN DE L'ETAT

AUCUNE COLLEQUE NE DOIT ETRE CONTRAINT DE QUITTER SA RESIDENCE ADMINISTRATIVE

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES COLLEGUES A LA GREVE LORS DE LA JOURNEE DE MOBILISATION INTERSYNDICALE DU 9 OCTOBRE 2018! POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET LA DEFENSE DU STATUT ET DES MISSIONS